

Association Mains libres

Siège : 15 rue Jean Lantier 75001 Paris
Contact : infos@mainslibres.asso.fr – 06 74 05 67 02
Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00049
Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08
www.mainslibres.asso.fr

Procès verbal – Assemblée Générale 2016

Samedi 19 mars 2016

L'assemblée générale de l'association Mains libres s'est tenue le samedi 19 mars 2016 dans les locaux de la bagagerie, au 15 rue Jean Lantier, de 9h30 à 12h. Tous les adhérents ont été convoqués par courrier du Président adressé le vendredi 4 mars 2016. Documents joints à la convocation : liste des candidatures au CA, bilan comptable 2015 et proposition de budget 2016, formulaire de questions, procuration, bulletin d'adhésion.

A partir de 9h, la vice-présidente Catherine Simonnet, relayée par Françoise Aba et Yves Dougin, a procédé au pointage des présents et des représentés.

Présents :

Françoise ABA, Nicolas ATKINSON, Petru BARGU, Pablo BARTOLOME, Mohamed BAZINE, Jeannick BEZIAU, Slavomir BLOCH, Barbara BLOT, Bernard BLOT, Laurent BOULLEY, Elisabeth BOURGUINAT, René BROUSSE, Van Khoa BUI, Piotr CYGAN, Yves DOUGIN, Lucie GALLIER, Georges GAZUA, Benoît GEORGE, Justine GILLES, Elisabeth LACAU, Jean-François LEGARET, Florence LEVILLAIN, Rachid MAHIOUT, Mickaël MARTIN, Claudie MOURCELY, Salvador PINTEA, Jean REDEUIL, Claude de ROUVRAY, Bernard SARRAZIN, Bruno SARRAZIN, Gérard SEIBEL, Catherine SIMONNET, Samul SLAVOMIR, Loïc THEBAULT, François VASTEL, Emmanuelle YU TING.

Représentés :

José ABDERRAHMANI, Nicolas BOGNAR, Shopon CHAUDHORY, Laurent CHOISNEL, Artur DUMANIAN, Justine GILLES, Joëlle GOUTAL, Véronique LILE, Tristan RENNELA-POLYDOR, Cherif SEYE.

Soit **36 membres présents et 9 représentés** sur 69 membres à jour de leur adhésion.

Le Président, Pablo Bartolome, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux adhérents et donne la parole à la vice-présidente, Catherine Simonnet, pour qu'elle présente le rapport moral de l'association pour l'année 2015.

I – Présentation du rapport moral 2015

Ce rapport moral, et le rapport d'activité sur lequel il s'appuie ont été préparés par Pablo Bartolome, Elisabeth Bourguinat et Catherine Simonnet à partir de données statistiques réunies par Yves Dougin, Lucie Gallier, Denise Giron, Roland Guilloton, Elisa Lacau et Jean Redeuil.

Chers amis, Je tiens d'abord à vous remercier d'être là pour cette assemblée générale annuelle. Notre présence à tous ce matin témoigne de notre attachement au bon fonctionnement de la bagagerie et à sa pérennité.

Le 27 juin prochain, nous fêterons le 10^{ème} anniversaire de la création de l'association Mains Libres, la bagagerie fonctionne depuis 9 ans. C'est toujours avec émotion que je présente ce rapport moral, cette année avec notre président Pablo Bartolomé.

Mon exposé comprendra deux parties :

- ✓ le bilan du fonctionnement de la bagagerie en 2015
- ✓ les projets pour l'année 2016.

Le rapport moral, présenté chaque année devant l'assemblée générale, consiste à se demander si la bagagerie a fonctionné en cohérence avec son objectif.

Comment la bagagerie a-t-elle fonctionné cette année ?

Nous nous sommes posé la question à travers six critères

- **Le taux de remplissage**
- **La fréquentation**
- **La vie de l'association**
- **La gestion de la bagagerie**
- **les contacts extérieurs**
- **L'impact social**

1) Le taux de remplissage

Il a été de 92 % pour l'année 2015, identique à celui de 2014. Après un creux marqué en début d'année, nous devons désormais souvent gérer une liste d'attente.

Au cours de l'année 2015, 85 usagers ont bénéficié des services de la bagagerie, davantage que l'année dernière (72), Il y a eu 41 nouveaux inscrits (dont 6 anciens usagers de retour à la bagagerie - illustration de la difficulté à sortir de la rue), 36 départs, et donc davantage d'entrées et de sorties qu'en 2014 (pour mémoire : 26 entrées et 27 sorties).

Des usagers plus nombreux, dont beaucoup sont restés très peu de temps (9 usagers sont restés moins de trois mois en 2015).

Ce chiffre nous conforte dans le bien fondé des procédures d'adhésion. Il est très important de bien expliquer aux personnes envoyées par nos partenaires comment fonctionne la bagagerie, quelles en sont les contraintes, insister sur ce qui distingue la bagagerie d'une consigne à bagages : *le casier permet la mobilité, libère l'utilisateur de son sac de couchage, de sa tente dans la journée, lui permet de laisser des affaires, des objets, des papiers en sécurité, le casier n'est pas un espace de stockage.*

Quelquefois, le service de la bagagerie n'a pas correspondu à l'attente de l'utilisateur qui ne venait pas ou très peu, ce qui a conduit à la restitution du casier assez rapidement.

Plus de la moitié des casiers restitués l'ont été volontairement (19). Une majorité d'utilisateurs a bien compris l'avantage qu'il y a à rendre son casier le plus vite possible quand on a trouvé un hébergement. Ainsi quelqu'un d'autre peut en profiter aussitôt. Si par malheur, cet utilisateur se trouve à nouveau à la rue, il pourra bénéficier aussitôt d'un casier sans formalités, alors que si le casier a été suspendu par le conseil d'administration, il devra reprendre toute la procédure. En effet, quelqu'un qui fréquente la bagagerie moins d'une fois par semaine la détourne de son objectif et s'expose à devoir restituer son casier sur décision du CA. Ce n'est jamais de gaieté de cœur que les membres du CA décident la restitution d'un casier (15 fois au cours de l'année 2015). Ils ont fait preuve d'une certaine tolérance au vu de situations particulières mais ils se doivent de maintenir les règles de fonctionnement pour la pérennité de l'association.

Il y a eu également 2 exclusions pour non respect du règlement intérieur, notamment pour un usager qui précisément n'admettait pas devoir libérer son casier alors qu'il ne venait pratiquement plus à la bagagerie puisqu'il disposait d'un hébergement de longue durée.

Presque 90% des usagers sont des hommes (9 femmes pour 85 bénéficiaires cette année). Nous devons soulever cette question auprès de nos partenaires pour comprendre pourquoi le service de la bagagerie semble moins bien répondre aux besoins des femmes qui vivent à la rue.

Lorsque nous avons une liste d'attente, c'est souvent parce que des candidats ne se présentent pas au rendez-vous fixé par l'équipe d'accueil soit qu'ils ont mal compris (nous aborderons plus loin les difficultés de certains à comprendre le français), soit qu'ils aient du mal à se repérer dans le temps.

2) La fréquentation

Cette année, le nombre moyen d'entrées par permanence a nettement augmenté par rapport à l'année dernière (21,5 en 2015 contre 18 en 2014). La bagagerie, maintenant définitivement installée rue Jean Lantier, est désormais un repère fixe, ce qui explique sans doute l'inversement positif de la courbe de fréquentation après la période d'incertitude traversée. Les usagers disposant d'un casier et ayant la possibilité de venir sont présents en moyenne une permanence sur deux.

Si les moyennes sont indispensables pour comparer et dégager une tendance, elles ne peuvent rendre compte des situations individuelles. Certains usagers fréquentent la bagagerie au moins sept fois par semaine (36% des usagers). Ils sont la preuve de la pertinence de l'ouverture bi-quotidienne de la bagagerie. Plus de la moitié des usagers viennent entre 2 et 6 fois par semaine ; ce chiffre a augmenté par rapport à l'année dernière.

Nos partenaires ont souhaité savoir s'il existait un lien entre la durée d'utilisation et la fréquence d'utilisation. Soucieux de vérifier que la bagagerie fonctionnait bien en cohérence avec son objectif, à savoir de favoriser l'insertion des usagers en vue d'une sortie de rue, nous avons cherché à savoir s'il existait une corrélation entre la forte fréquentation et l'ancienneté de la fréquentation. L'idée selon laquelle les plus anciens s'installeraient à la bagagerie et fréquenteraient celle-ci de plus en plus est infondée. Le profil de fréquentation varie d'un individu à l'autre en fonction de sa personnalité.

3) La vie de l'association

Quelques chiffres encore :

Mains Libres, c'est 130 adhérents répartis de la façon suivante :

85 usagers SDF ayant bénéficié d'un casier,

3 anciens usagers,

33 ADF,

4 associations partenaires,

4 membres donateurs.

Le nombre total d'adhérents est en légère augmentation. La diminution du nombre de bénévoles ADF est proportionnelle à l'augmentation du nombre d'usagers. Un grand nombre d'usagers ayant pu effectuer des permanences, le recrutement d'ADF a été plus faible.

Toutefois, la vie de Mains Libres ne se résume pas à des chiffres !

2015 a été une année plutôt calme pour Mains Libres sans que jamais la routine ne s'installe car chaque jour, chaque permanence réserve sa part de surprises, de petits problèmes à résoudre.

La vitalité de Mains Libres est perceptible également par le nombre important de réunions tout au long de l'année (CA mensuels, réunions d'adhérents) et par la mobilisation autour d'événements.

L'année s'est déroulée au rythme des **réunions mensuelles du Conseil d'Administration** qui permettent de faire le point sur l'occupation des casiers, sur la situation des usagers qui ne viennent que très peu ou plus du tout depuis le mois précédent, de chercher des solutions à des problèmes rencontrés, à des questions posées dans la boîte à idées, de proposer une réunion d'usagers, d'organiser un évènement à venir... Ces réunions mensuelles sont indispensables pour garder le cap : pour preuve, la bonne assiduité des membres du CA.

Les partenaires associatifs sont invités à participer à la première partie des réunions du conseil d'administration, leur présence est précieuse pour assurer le suivi des usagers avec discernement. Merci à Vincent et Myriam des Captifs, Renaud de Caarud et Gérard de la Soupe pour leur assiduité !

La deuxième partie des réunions du CA (19h-20h) est ouverte à tous les usagers. Leurs avis et suggestions nous aident à trouver les solutions les mieux adaptées et à ce que le CA soit toujours proche de la réalité de la vie à la bagagerie. Pensez à venir !

C'est dans cet esprit que nous envoyons désormais le compte-rendu des réunions du CA à tous les adhérents.

Le conseil d'administration s'est adapté aux changements survenus dans la vie de certains de ses membres.

En octobre, Lucie Gallier a eu la gentillesse d'intégrer le CA au poste de secrétaire pour remplacer Justine qui n'était plus assez disponible.

En novembre, Pablo Bartolomé a été élu président après la démission de Laurent Bouley parti vivre en province. Un grand merci à Pablo qui n'a pas hésité à relever le défi.

Benoît George a bien voulu accepter la lourde responsabilité de trésorier, Elisabeth demeurant trésorière adjointe.

Les transitions se sont bien passées, sans à coup, les « sortants » ayant pris la peine et le temps d'accompagner la transition.

Ces transitions « en douceur » sont aussi le signe de la maturité de Mains Libres et témoignent de l'efficacité des procédures mises en place par les équipes précédentes.

A ceux qui s'étonneraient de la fréquence des changements de personnes aux postes de responsabilité du CA, il faut rappeler que nous sommes tous bénévoles et que les aléas de la vie ne permettent pas toujours de se rendre suffisamment disponibles. Il faut noter aussi que tous ceux qui ont dû démissionner de leur poste sont restés membres actifs dans l'association, voire même au CA, signe de leur attachement à Mains Libres.

L'association prouve son dynamisme en étant capable de renouveler une partie de ses administrateurs. La succession des équipes permet aussi d'adopter de nouvelles méthodes tout en conservant les valeurs fondamentales de Mains Libres.

Le nombre de candidats au collège SDF cette année traduit particulièrement bien la vitalité de Mains Libres et sa cohérence.

Le faible nombre de candidats ADF est un bémol, nous devons sans doute encore mieux expliquer notre action, nous ouvrir davantage pour attirer des bénévoles ADF.

Il ya eu aussi **six réunions sur le fonctionnement interne de la bagagerie**, soit qu'un problème se pose (rappel du règlement, tensions à propos de la nourriture, difficultés de communication..) ou pour proposer une activité (bagagerie numérique) pour laquelle il était indispensable de recueillir l'avis des usagers

4) La gestion de la bagagerie

Nous n'allons pas passer en revue toutes les tâches que nécessite la marche de la bagagerie. Elles sont multiples et vous les connaissez. La bagagerie ne fonctionne que grâce au bénévolat. C'est sa fragilité – sans bénévoles nombreux et motivés, pas de bagagerie – mais c'est aussi et surtout sa force. Cette année encore, Mains Libres a mobilisé suffisamment de volontaires SDF comme ADF pour assurer l'ouverture biquotidienne de la bagagerie et l'ensemble de ses activités internes et externes. C'est un motif de fierté pour nous tous.

On peut citer les activités emblématiques de la bagagerie qui illustrent la capacité de Mains Libres à relever le défi de la prise de responsabilité comme un tremplin à l'insertion.

Les permanences

Les 730 permanences de l'année (2 tranches horaires de 2h x 365 jours) ont été assurées par trois ou deux bénévoles.

Plus de la moitié des usagers de la bagagerie cette année ont assuré au moins une permanence (43).

En 2015, les SDF et les anciens usagers ont assuré 67% de celles-ci, pourcentage en nette progression par rapport à l'année dernière et témoignant d'une mobilisation plus large des usagers, plus nombreux à prendre des responsabilités. Certains n'ont pas eu l'opportunité de le faire en raison d'un passage très bref à la bagagerie, de leur arrivée tardive dans l'année, ou n'étaient pas en « état » de le faire.

Parmi les objectifs de 2015, figurait celui d'une plus grande participation des usagers aux permanences, il est atteint même si perfectible, certains usagers ayant dû assurer plusieurs permanences par semaine.

La tenue collective des permanences est une des grandes caractéristiques de Mains Libres. c'est l'occasion de prendre des responsabilités, première étape de la réinsertion, et aussi de créer des liens entre bénévoles SDF et ADF.

Les grands ménages

Des opérations de grand ménage sont organisées régulièrement. Il s'agit de nettoyer à fond les sols, les toilettes, les meubles, les vitres... En 2015, nous avons réalisé 6 opérations.

Chaque fois, il est nécessaire de réunir entre 6 et 10 volontaires SDF et ADF. Les SDF sont plus nombreux (21) que les ADF (6) et ils participent plus souvent à ces opérations. C'est aussi l'occasion pour ceux ou celles qui ne sont pas en état de faire des permanences de participer ponctuellement à la vie de la bagagerie.

Nous devons remercier particulièrement Elisa qui organise ces matinées de grand ménage et qui a le talent de transformer ce qui pourrait être une véritable corvée en un bon moment d'efforts et de satisfaction partagés entre tous.

La préparation du repas annuel

Comme chaque année, grâce à la mobilisation de bénévoles SDF et ADF, un repas a réuni en janvier tous ceux qui le souhaitent (52 personnes) pour fêter la nouvelle année dans la salle Jean Monod de l'Oratoire du Louvre mise à notre disposition par le Pasteur Pernot. C'est une équipe de SDF qui a préparé le repas, aidés d'ADF et d'anciens usagers. Le Bourguignon mijoté de longues heures a été unanimement apprécié. Le professionnalisme du chef et de ses assistants a impressionné les autres bénévoles.

Enfin, il ne faut pas oublier *la participation aux activités extérieures*

Elles sont indispensables pour couvrir une partie des dépenses courantes (hors local, dont les loyers et les charges sont financés par les subventions de la Ville de Paris).

Pour la première fois, c'est Mains Libres qui a organisé le traditionnel vide-greniers de la mairie du 2^e en septembre (nous n'étions jusque là que renfort d'Accomplir). 25 adhérents (SDF et ADF) ont participé à l'opération, aidés de 9 membres d'Accomplir.

Nous pouvons souligner la très forte implication des bénévoles SDF dans la préparation, le rangement, les séances d'inscription (en nette progression par rapport à l'année dernière). Je crois que le défi lancé de la réussite de l'opération sous la seule responsabilité de Mains Libres a galvanisé les énergies. Ce fut une réussite tant sur le plan humain que sur le plan financier (dont Benoît parlera).

Mains Libres a également assuré le vestiaire du Bal de la Bourse en décembre (33 bénévoles de Mains libres, dont 11 ADF, 20 SDF et 2 anciens usagers). La très grande majorité des bénévoles sont restés du début à la fin, c'est-à-dire de 15h à 3h du matin. Opération réussie aussi à double titre malgré une moindre affluence (report de date à la suite des attentats de novembre).

Grâce à ces opérations, les SDF contribuent ainsi de façon significative au budget de fonctionnement de l'association et apprécient le changement de regard que les gens qu'ils rencontrent à cette occasion portent sur eux.

Mains Libres a également participé à l'opération « Art en 1^{er} » organisée par la Mairie du 1^{er} et le conseil de quartier des Halles en accueillant trois artistes qui ont exposé leurs œuvres dans les locaux de la bagagerie. 7 bénévoles (6 SDF et 1 ADF) se sont relayés pour les préparatifs en matinée et l'accueil l'après-midi.

5) Les contacts extérieurs

Des rencontres ont eu lieu en 2015 avec les responsables de la Ville de Paris, les administrations, les mécènes, les associations partenaires, les instances politiques et les associations locales.

La journée Portes Ouvertes du 17 janvier décidée à la suite de la réunion publique organisée par le maire du 1^{er} après la pétition lancée par des habitants et commerçants du quartier, a permis aux visiteurs de discuter avec les bénévoles présents (SDF, ADF et AU), de comprendre le fonctionnement de la bagagerie et de rectifier l'idée qu'ils avaient pu se faire des SDF. Mains Libres entretient de bonnes relations avec les riverains et si tel ou tel incident a pu récemment perturber la tranquillité de la rue, nous avons aussitôt pris les mesures qui s'imposaient pour rétablir le calme. Lors de la deuxième réunion du comité de suivi le 2 février 2015, la salle était pratiquement vide, signe que la bagagerie était beaucoup mieux acceptée par le voisinage. Par la suite, il n'a plus été nécessaire d'organiser de réunion. Nous savons gré à Monsieur le Maire de nous avoir soutenus afin que la greffe de la bagagerie dans le quartier prenne bien.

Le fonctionnement original de la bagagerie, qui met les usagers au cœur du dispositif, génère beaucoup de curiosité dans le monde de l'action sociale, notamment à l'étranger : nous avons reçu la visite de deux jeunes Coréennes de Séoul ainsi que d'une assistante sociale de Copenhague qui voulaient nous rencontrer et se renseigner pour éventuellement organiser une structure de même type dans leurs pays respectifs.

Pour prolonger le service de la bagagerie, profitant de son local et de la proposition de bénévoles ADF de mettre leur expertise au service des usagers, des cours de français ont été proposés aux usagers anglophones pendant quelques mois (jusqu'au départ de Renée à l'étranger), et l'association ICI (Innovons pour la Concertation sur Internet) a organisé en 2015 une formation gratuite en informatique s'adaptant aux besoins des usagers selon leur niveau. Une réunion d'évaluation du dispositif est prévue.

6) L'impact social de la bagagerie

Il n'a jamais été question de conditionner le maintien du casier aux démarches d'insertion accomplies par les usagers. Toutefois, nous avons besoin de procéder à une forme d'évaluation individuelle pour mesurer l'impact social de la bagagerie et justifier le maintien de cet équipement.

Cette évaluation consiste à répartir tous ceux qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année en quatre catégories.

Nous considérons que l'impact de la bagagerie, conjugué à l'action des associations qui effectuent le suivi social des usagers, a été « *très positif* » lorsque la personne a trouvé un hébergement et/ou un emploi durables au cours de l'année.

Nous considérons que l'impact est « *positif* » lorsque la personne a travaillé pendant certaines périodes, a obtenu un hébergement provisoire, a entrepris de se soigner, a fait des démarches pour ses papiers, a pris des responsabilités à la bagagerie, a tissé des liens... Elle s'« *est mise en mouvement* ».

La troisième catégorie est celle des personnes dont la situation est « stationnaire », la personne ne fait pas de démarche particulière ou ne participe pas beaucoup à la vie de la bagagerie. On ne perçoit pas de dynamique particulière.

Enfin il y a quelques cas pour lesquels toute évaluation paraît impossible soit parce que la personne est arrivée tard dans l'année (par exemple en décembre), soit qu'elle est venue trop peu souvent ou encore qu'elle n'est restée que quelques semaines.

Elisa et Yves qui s'occupent des « entrées et sorties » des usagers, Pablo et moi-même sommes allés rencontrer les partenaires associatifs qui assurent le suivi des usagers : Myriam Daongam et Vincent Tapin de « Aux Captifs la Libération », Jérôme Le Du et Laure Ayerra de « l'Agora d'Emmaüs », Julie Hanse de « la Maraude d'Emmaüs ». C'est à l'issue de ces réunions et à partir de ce que nous avons pu observer à la bagagerie et de ce que les usagers avaient bien voulu nous dire de leur situation au cours de conversations informelles que nous avons produit l'évaluation définitive.

Sur les 85 usagers qui ont fréquenté la bagagerie au cours de l'année 2015 :

- Il n'a pas été possible de procéder à l'évaluation pour 15 personnes (17,6%). Ce chiffre relativement important s'explique par un nombre non négligeable d'usagers qui ne sont restés que très peu de temps, également par un grand nombre de nouveaux usagers arrivés au cours du mois de décembre (pour lesquels il n'est pas possible de procéder à une évaluation pour 2015).
- La situation est stationnaire pour 21 personnes, soit le quart des usagers (24,7%) : elle n'a pas évolué au cours de l'année de façon significative.

Certaines d'entre elles sont confrontées à de telles souffrances psychologiques que le seul fait de savoir qu'elles ont leur place à la bagagerie, que leurs affaires y sont en sécurité, qu'elles y retrouvent les mêmes personnes et les mêmes habitudes, contribue à leur permettre de supporter la précarité et, le jour venu, de commencer à prendre des responsabilités dans un collectif convivial.

Pour beaucoup d'entre elles, la bagagerie est un repère qui leur permet de conserver un lien social, de reprendre des forces.

- L'impact a été positif pour 30 personnes. Même si pour certaines d'entre elles, l'hébergement trouvé ou l'emploi n'a pas pu durer, elles ont prouvé que la rue n'était pas une fatalité et nous espérons que leur prochaine expérience sera un succès. Beaucoup, parmi elles, multiplient les démarches pour obtenir un logement, pour faire valoir des droits, pour obtenir une formation

professionnelle. Beaucoup ont assumé des responsabilités importantes au sein de la bagagerie, qui n'aurait pas pu fonctionner les 365 jours de l'année sans leur implication.

- Enfin, on peut considérer que l'impact a été très positif pour 19 personnes, soit près du quart (22,3%) des usagers. C'est la tradition de nommer les usagers qui relèvent de cette catégorie, car leur réussite rejaillit sur l'association. Six d'entre eux ont trouvé un emploi stable et sont logés : David, Darius, Sergio, Shopon, Fulgence, Ruslan, les autres disposent d'un hébergement durable : Abou, Adam, Aneta, Cyril, François A, Jean-Pierre, Rachid, Sonia, ont un logement ou sont hébergés durablement, deux d'entre eux ont pu faire valoir leurs droits à la retraite : François V. et Pierre. Ce résultat est très encourageant pour l'ensemble des adhérents et particulièrement pour les usagers qui ont tous, à plus ou moins long terme, vocation à sortir de la rue.

⇒ Au total, l'impact a été positif ou très positif pour 49 personnes, soit pour 57,6% des personnes qui ont fréquenté la bagagerie en 2015.

Au-delà de cet impact social sur les SDF, il ne faut pas négliger l'impact positif qu'a la bagagerie sur les adhérents ADF de Mains Libres, voire au-delà, sur les habitants du quartier. Le fonctionnement de la bagagerie qui associe ADF et SDF, les activités menées et réussies ensemble permettent aux uns et aux autres de mieux se connaître et de s'apprécier, les barrières et les préjugés tombent.

II – Les enjeux de 2016

A quelqu'un qui me demandait l'autre jour, « Quels sont vos souhaits pour l'avenir de la bagagerie ? Avez-vous des projets ? » je répondais que notre souhait le plus cher était que la bagagerie continue d'exister, de fonctionner sans interruption et rende un service de qualité à ses usagers.

Poursuivre et consolider la réussite de Mains Libres, c'est faire preuve de responsabilité et de solidarité encore et toujours.

Responsabilité : Nous devons avoir pour objectif que tous ceux qui sont en état de le faire assurent des permanences ou au moins participent à un moment ou à un autre à des tâches à leur portée. Plus on participe aux activités de la bagagerie, plus on s'y sent bien.

Quelle fierté aussi de pouvoir dire que la bagagerie est capable d'assumer ses dépenses de fonctionnement (hors loyer et charges) grâce à l'investissement des adhérents dans les activités lucratives de l'association.

Nous assurerons à nouveau cette année l'organisation du vide-greniers de la mairie du 2^e pour la 2^{ème} fois sous notre pleine responsabilité et le vestiaire du Bal de la Bourse, pour la 7^{ème} fois, ce qui témoigne du fait que la qualité de notre contribution à cet événement du quartier est très appréciée.

Quelle fierté aussi de participer aux événements associatifs locaux comme le Forum des Associations (le 8 avril à la mairie du 1^{er}) qui permet à Mains Libres d'être mieux connue, reconnue, de susciter des bénévoles, d'être éventuellement sollicitée pour d'autres événements.

Nous participerons pour la deuxième fois à l'opération « Art en 1^{er} » organisée par la mairie du 1^{er}.

Enfin, faire preuve de responsabilité, c'est également et avant tout respecter le règlement intérieur. Il a été conçu pour permettre à la bagagerie de vivre et de durer. Il est régulièrement réactualisé pour coller au plus près de la réalité vécue au quotidien. Il faut le respecter et en même temps, ne pas verser dans le dogmatisme ni la rigidité, faire preuve de discernement dans son application en sachant tenir compte des situations particulières.

Pour aider chacun à s'approprier les règles de vie de la bagagerie, nous avons élaboré au cours d'une réunion d'adhérents un petit memento intitulé « Rappel de quelques règles de la bagagerie »,

reformulation et explication des points du règlement les plus souvent oubliés par négligence sans réaliser ce qu'un comportement trop individualiste peut entraîner comme conséquences négatives sur la petite communauté qu'est la bagagerie.

Je nous félicitais tout à l'heure pour la bonne intégration de la bagagerie dans le quartier, nous savons que rien n'est jamais définitivement acquis et que nous devons rester très vigilants pour maintenir la tranquillité de la rue et les bonnes relations nouées avec les riverains. Certains points du règlement intérieur y contribuent.

Dans cet esprit d'intégration, une voisine de l'immeuble, commissaire d'expositions, se propose d'organiser une exposition à la bagagerie à la faveur de l'opération « Nuit Blanche » ou « Journées du Patrimoine ». Nous avons déjà eu plusieurs réunions avec elle et elle a rencontré les responsables d'Elogie, le dossier avance. Ce sera l'occasion d'ouvrir à nouveau la bagagerie à des personnes qui ne la fréquentent pas, d'insérer les usagers qui se mobiliseront pour ce projet dans le tissu social.

Solidarité : C'est la solidarité entre les membres d'une construction humaine qui lui donne sa force. C'est en étant solidaires les uns des autres qu'on avance tous ensemble.

C'est animée de cette conviction que l'association Mains Libres a vu le jour il y a bientôt dix ans et c'est ainsi que l'association s'adapte à une réalité chaque année renouvelée.

Nous accueillons des usagers de plus en plus nombreux qui ne parlent ni ne comprennent le français. Bien que nous ayons peaufiné le règlement intérieur au fil des ans et au fil des incidents rencontrés, il est difficile pour les nouveaux arrivants de s'intégrer aussi rapidement qu'ils le souhaiteraient et que nous le souhaitons. D'une part, ils ne comprennent pas toujours bien les règles et surtout leur justification (certains ont pu ressentir une forme d'injustice à telle ou telle sanction dont ils ont été l'objet), il est difficile pour certains d'assurer des permanences, car ils risquent de mal comprendre le numéro du casier par exemple ; enfin, ils sont tentés de rester entre personnes qui se comprennent au lieu de se mêler aux autres dans la salle du haut.

Jusqu'à maintenant, nous avons cherché à pallier cette difficulté en faisant appel à un « usager interprète » pour l'accueil des nouveaux, les entretiens. Nous avons fait traduire en anglais, polonais et russe le memento « Rappel de quelques règles de la bagagerie » qui est donné à tout nouvel usager. Nous avons également traduit les affichettes de rappel de règlement collées à certains endroits stratégiques.

A la demande des usagers, nous souhaitons aller plus loin et organiser des cours de français pour ceux qui le souhaitent. Ils ont un besoin vital de comprendre et de parler la langue du pays où ils vivent, préalable à toute démarche de sortie de rue.

Les Ateliers du Mécénat (fondation du Crédit Mutuel) avec laquelle la Maison des Associations nous a mis en contact, se sont dit prêts à permettre la réalisation de ce projet. Piotr a recensé les usagers volontaires afin que nous leur soumettions nos besoins précis.

Nous ne pouvons tolérer de propos xénophobes, racistes qui, en fragilisant l'autre, fragilisent la bagagerie tout entière. Je rappelle que la population SDF du centre de Paris comporte de très nombreux étrangers. Les instances qui nous financent n'apprécieraient pas un fonctionnement discriminatoire et remettraient en cause leur soutien.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du rapport d'activité sur lequel je me suis appuyée pour ce rapport moral. Vous êtes très nombreux à y avoir consacré du temps.

Le petit esquif « Bagagerie » tient le cap, merci à vous tous d'y contribuer !

Vote

Le rapport moral 2015 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

II – Examen des « questions – suggestions – remarques »

Françoise souhaiterait que l'on organise des réunions de bénévoles pour que chacun puisse s'exprimer et partager son expérience sur la façon dont se déroulent les permanences.

Catherine indique que, comme chaque année, plusieurs réunions d'adhérents ont été organisées, par exemple lorsque sont apparus des conflits sur la question de la nourriture, et que la participation a été relativement faible. Françoise pense que des réunions organisées hors période de crise, dans des moments calmes, auraient peut-être plus de succès.

Yves rappelle que la deuxième partie du conseil d'administration (de 19h à 20h) est ouverte à tous, et a remarqué que ce sont surtout des usagers qui y viennent. Elisabeth souligne que l'intérêt de ces réunions est qu'elles sont mensuelles et qu'elles fournissent ainsi un rendez-vous régulier, en dehors des crises justement.

Il est convenu de communiquer davantage sur la possibilité d'assister à la deuxième partie des conseils d'administration.

Françoise signale par ailleurs que Jevgenis, lorsqu'il est de permanence, commence le ménage beaucoup trop tôt (vers 21h15), ce qui dérange les usagers. Elisabeth propose de faire traduire en russe une phrase lui expliquant que ce n'est pas possible et qu'il doit respecter le règlement.

III – Présentation et approbation des comptes de l'année 2015

Le rapport financier est présenté par le trésorier Benoît George. Il rappelle qu'il n'entrera pas trop dans les détails car la réunion de préparation du 16 février 2016, ouverte à tous, a permis d'en discuter pendant deux heures.

Pour les comptes de fonctionnement de l'année 2015, la plus importante dépense concerne le loyer et les charges locatives de nos locaux pour un montant de 47 350 euros. Celle-ci est couverte par une subvention du service de la prévention et de la lutte contre les exclusions de la DASES, service de la Ville de Paris (Direction de l'action Sociale, de l'Enfance et de la Santé). Nous remercions vivement la Ville de Paris pour son aide, sans laquelle le fonctionnement financier de la bagagerie s'avérerait difficile voire impossible.

Les autres dépenses sont des dépenses courantes comme EDF, Internet, l'entretien des locaux, la maintenance et les réparations, les fournitures administratives, etc. Il n'y a pas eu, en 2015, de grosses dépenses significatives et imprévues.

Viennent ensuite les événements particuliers, récurrents tous les ans, tels le repas annuel, l'opération Portes ouvertes, le jardin extraordinaire, Art en 1^{er} et les deux opérations phares de notre association qui sont le vide-greniers du 2^{ème} arrondissement et le bal de la Bourse. Ces deux manifestations nous rapportent de jolies sommes (14 300 euros au total) qui participent au bon fonctionnement financier de l'association. Nous tenons à remercier les bénévoles SDF

et ADF qui participent à ces événements et également la Mairie du 2^{ème} arrondissement pour sa confiance et son aide pour organiser le vide-greniers et Air 2 Fête pour le bal de la Bourse.

En ce qui concerne les recettes autres que la subvention de la DASES, le vide-greniers et le bal de la Bourse, nous avons reçu des dons. Nous remercions le comité d'entreprise de Total, les associations La soupe Saint Eustache, Vendys, Accomplir, AIR 2 FETE et Mains Libres du 3^{ème} arrondissement qui a dû cesser son activité et nous a donné l'argent qui leur restait. Nous avons également reçu des dons de particuliers, nous les remercions chaleureusement. Les contributions en nature valorisées représentent le coût que devrait payer l'association si les bénévoles étaient salariés. Pour rappel, dans notre association, aucune personne SDF ou ADF ne touche de rémunérations que ce soit en salaires ou en indemnités.

Pour le calcul des contributions, nous avons pris en compte les participations bénévoles aux permanences, au vide-greniers, au bal de la Bourse, et un peu de temps administratif (plus de 5 500 heures), soit en équivalent salaire un montant de 76 800 euros.

Les comptes de fonctionnement pour l'année 2015 font apparaître un résultat positif de l'exercice de 10 811 euros. C'est un bon résultat mais attention : il y a eu des revenus exceptionnels tels que le don de l'association Mains libres du 3^{ème} arrondissement pour 3 550 euros et un remboursement de charges locatives de 2014 pour 2 860 euros, soit un total de recettes exceptionnelles de 6 410 euros.

Le bilan au 31 décembre 2015 montre que les fonds propres de l'association, c'est-à-dire les résultats des exercices des années précédentes + le résultat de l'exercice 2015, s'élèvent à 48 800 euros. Ce montant peut paraître important et confortable mais il est nécessaire car nous ne sommes pas à l'abri d'un coup dur qui pourrait être par exemple, pour je ne sais quelle raison, un retard dans la subvention de la DASES, ce qui nous mettrait très vite dans le rouge.

Questions et commentaires

Bernard B s'étonne qu'il n'y ait pas eu de subvention de la mairie du 1^{er} en 2015. Elisabeth indique que, par le passé, la mairie du 1^{er} nous a accordé des subventions lorsque nous en avions besoin pour de l'investissement ou encore, une année où nous avions un peu de mal à couvrir les dépenses, ce qui n'est pas notre cas cette année. Catherine rappelle que le maire avait vaguement évoqué la possibilité de nous accorder une subvention cette année mais comme nous n'en avions pas vraiment besoin pour de l'investissement, nous ne l'avons pas demandé explicitement. Pour les subventions de fonctionnement, la demande passe par le Conseil de Paris.

Bernard B trouve très positif que nous menions des activités d'animation dans le 2^e arrondissement mais se demande pourquoi nous n'avons pas également des activités dans le 1^{er}. Catherine indique que les contacts sont en train de se resserrer grâce au Forum des associations du 1^{er}, auquel nous allons prochainement participer, et que de nouvelles opportunités vont peut-être se présenter. Elle posera la question lors du Forum.

Bernard B s'étonne que nous ayons abandonné les collectes alimentaires dans les supérettes du quartier. Elisa explique que contrairement aux activités d'animation, qui nous donnent un rôle valorisant et gratifiant, les collectes alimentaires nous donnaient une image qui n'était pas très positive. Comme nous gagnons suffisamment d'argent pour acheter ce dont nous avons besoin pour les dépenses courantes, il n'a pas paru utile de poursuivre les collectes

alimentaires. Piotr confirme que les gens qui nous voient faire les animations nous regardent avec respect. Elisa observe par ailleurs que d'autres associations ont davantage besoin que nous de faire des collectes alimentaires et nous leur faisons d'une certaine façon concurrence.

Vote

Les comptes 2015 sont soumis au vote de l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

IV – Présentation et vote du budget prévisionnel 2016

L'année 2016 devrait ressembler à l'année 2015. Il n'est en effet pas prévu d'événements autres que ceux que nous connaissons tous les ans ou de dépenses particulières exceptées les travaux sur la porte d'entrée et l'organisation d'un deuxième repas annuel.

Pour le gros poste qui est le loyer et les charges locatives, nous avons déjà reçu la subvention de la DASES qui couvre cette importante dépense. Encore merci à la Ville de Paris pour son soutien.

Vote

Le budget prévisionnel 2016 est soumis au vote de l'assemblée et approuvé à l'unanimité.

V – Modifications apportées au règlement intérieur

La vice-présidente Catherine Simonnet rappelle que le respect du règlement intérieur est essentiel pour garantir le bon fonctionnement de la bagagerie et pour chacun puisse se sentir bien à la bagagerie. Pour répondre aux évolutions de la bagagerie et aux différentes situations délicates, le CA propose régulièrement des évolutions de ce règlement.

- **Point « I- 4) Sanctions**

Modification suggérée : Ajouter « *Les usagers exclus temporairement pourront entrer au rez-de-chaussée de la bagagerie pour prendre des affaires (maximum ¼ d'heure) plutôt que de le faire dans la rue, ce qui nuit à l'image de la bagagerie.* »

Bernard B s'inquiète de savoir s'il est facile d'imposer aux personnes concernées de ne pas rester plus de 15 minutes en bas. Lucie confirme que ce n'est pas toujours facile. Françoise souligne qu'il est important de tenir bon pour montrer que les sanctions s'appliquent. Pour Jean, il faudrait que les usagers présents aident les permanents à faire appliquer la règle.

Bernard B craint que le fait de laisser entrer les gens au rez-de-chaussée pour prendre et donner leurs bagages diminue assez fortement le sentiment d'être sanctionné. Elisabeth est convaincue que ce sentiment est au contraire très fort : pour les usagers sanctionnés, c'est une vraie frustration de ne pas pouvoir monter au 1^{er}, s'asseoir à la table pour manger, utiliser les ordinateurs, etc.

Vote : la modification suggérée est approuvée à l'unanimité. Le règlement sera modifié en conséquence.

- Point « II- 6) Attribution des casiers »

Modification suggérée : supprimer le cinquième alinéa concernant la carte d'usager : « Pour adhérer, le nouvel usager doit s'engager à respecter le règlement intérieur. Il lui en est remis un exemplaire qui lui est lu et expliqué par un membre du CA. Il est également remis à l'usager une carte indiquant son numéro de casier, l'adresse et le contact de la bagagerie. La carte comporte une photo de l'adhérent. L'usager doit présenter cette carte à chaque passage tant qu'il n'est pas connu de toutes les équipes de bénévoles. »

Bernard B signale que la possibilité technique de fabriquer des cartes immédiatement existe (on le voit par exemple dans les stations de sport d'hiver) mais que cela coûterait sans doute trop cher.

Vote : 7 voix contre la suppression de la carte, 4 abstentions, 34 voix pour la suppression
Le règlement sera modifié en conséquence.

- Point « III-11) Services complémentaires »

Modification suggérée : supprimer le début du 2ème alinéa et « autres » *Il est possible, en fonction de la place disponible, de ranger des provisions personnelles dans le réfrigérateur, à condition qu'elles soient placées dans un sac en plastique étiqueté avec le nom du propriétaire. Les autres provisions rangées dans le frigo appartiennent à tout le monde. Un responsable est désigné et se charge de résoudre les éventuels conflits.*

Vote

1 voix contre la suppression des sachets personnels

44 voix pour

Le règlement sera modifié en conséquence

Modification suggérée : supprimer le 3^{ème} alinéa concernant le gobelet numéroté.

Les bénévoles remettent à chaque usager un unique gobelet jetable, marqué avec ses initiales ou son numéro de casier, au moment de son arrivée et de son inscription sur la feuille de présence.

Elisa explique que cette solution avait été adoptée dans le cadre du bungalow de la rue Berger, où tout était au même niveau et où les personnes faisant l'accueil pouvaient ainsi se charger de numéroté les gobelets pour réduire le gaspillage. Par ailleurs, elle n'a pas l'impression qu'il y ait tellement de gaspillage actuellement. Loïc demande à nouveau que l'on instaure un comptoir avec une personne chargée de servir les boissons chaudes, mais il est rappelé que cette proposition a été jugée difficile à mettre en œuvre faute de volontaire pour assurer cette tâche.

Vote : **Vote** : la modification suggérée est approuvée à l'unanimité. Le règlement sera modifié en conséquence

VI - Intervention du Maire du 1er, Jean-François Legaret

Le Maire du 1^{er} indique qu'il vient de formaliser son adhésion à l'association en témoignage de fidélité et de reconnaissance du travail accompli. Il apprécie beaucoup notre présence dans le quartier, notre activité, les services que nous rendons. Il estime que l'une des forces de l'arrondissement est la présence de grandes associations qui travaillent ensemble de façon exemplaire au service des SDF, et que son rôle est de nous aider à régler les problèmes lorsqu'il s'en présente. Il demande que l'association considère la mairie du 1^{er} comme un partenaire et un membre actif, et n'hésite jamais à faire appel à lui, y compris pour servir d'intermédiaire vis-à-vis de la police et de la préfecture.

VII – Questions diverses

En l'absence de nouvelles questions de la part des adhérents, le président Pablo Bartolome passe au dernier point à l'ordre du jour.

VIII – Election du Conseil d'administration

Elisabeth Bourguinat annonce les candidatures de Claudie Mourcely et de Laurent Bouley arrivées après l'envoi des convocations aux adhérents. La liste des candidats des différents collèges est rappelée et les personnes sont présentées.

Le vote se déroule à bulletin secret, avec un bulletin d'une couleur différente pour chaque collège, de façon à procéder en un seul vote. Yves Dougin appelle chaque adhérent présent, indique le nombre de voix dont il dispose (la sienne plus les éventuelles procurations) et le président Pablo Bartolome lui présente l'urne pour qu'il vote, en déposant les bulletins un par un.

Pour le dépouillement, les bulletins sont triés par couleur. Le dépouillement est réalisé par Pablo Bartolome, Benoît George, Rachid Mahiout, Claudie Marcely et Catherine Simonnet sous les yeux des présents.

Enfin, le président Pablo Bartolome proclame les résultats :

Nombre de suffrages exprimés : 45

Collège SDF

Pablo BARTOLOME élu avec 40 voix

Rachid MAHIOUT élu avec 40 voix

Jean REDEUIL élu avec 38 voix

Piotr CYGAN élu avec 37 voix

Laurent BOULLEY élu avec 33 voix

Loïc THEBAULT élu avec 32 voix

Mohamed BAZINE élu avec 30 voix

Collège anciens usagers

Petru BARGU élu avec 44 voix

Collège ADF

Benoît GEORGE élu avec 45 voix
Yves DOUGIN élu avec 45 voix
Elisa LACAU élue avec 44 voix
Claudie MOURCELY élue avec 44 voix
Catherine SIMONNET élue avec 43 voix
Elisabeth BOURGUINAT – élue avec 42 voix

Le CA nouvellement élu se réunira mercredi 23 mars 2016 afin d'élire les membres du bureau.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqués, le président et la vice-présidente remercient les adhérents présents et closent l'assemblée générale.

Président

Pablo Bartolome

Vice-présidente

Catherine Simonnet